



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2020-336

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-12-15-002 - ARRETE 2020-SPE-0111 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB (10 pages)

Page 3

ARS du Centre-Val de Loire

R24-2020-12-15-002

ARRETE 2020-SPE-0111 portant autorisation de
fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
MEDIBIOLAB

**ARRETE 2020-SPE-0111
portant autorisation de fonctionnement
du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;
- VU** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
- VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Monsieur Laurent HABERT en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire ;
- VU** l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;
- VU** l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire n° 2018-DSTRAT-0001 en date du 12 janvier 2018 relatif à la définition des zones du schéma régional de santé de la région Centre-Val de Loire ;
- VU** l'arrêté modificatif de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire n°2020-DSTRAT-0003 en date du 31 janvier 2020 modifiant l'arrêté n° 2018-DSTRAT-0001 du 12 janvier 2018 ;
- VU** la décision de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire n° 2020-DG-DS-0003 en date du 2 novembre 2020 portant délégation de signature ;
- VU** le dossier transmis par voie électronique le 31 mai 2019 par le cabinet d'avocats VATIER, agissant pour le compte de la SELAS « MEDIBIOLAB », relatif à l'opération de transfert du site 13 Boulevard Chamblain à MELUN (77) vers le Centre commercial Avenir 2000 à BAULE (45), complété les 30 juillet 2019, 1^{er} août 2019, 30 septembre 2020, 3 novembre 2020, 7 décembre 2020, 9 décembre 2020, 11 décembre 2020 ;

VU l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé Ile de France en date du 22 juillet 2019 relatif à l'opération susmentionnée ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 30 octobre 2019 concernant la cessation de fonctions de Madame BENTZ Patricia, pharmacien biologiste coresponsable ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 30 octobre 2019 concernant la prise de fonctions de Monsieur RAIS Mustapha, médecin biologiste coresponsable ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 11 décembre 2019 concernant la cessation de fonctions de Madame GERBET Dominique, pharmacien biologiste coresponsable ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 19 décembre 2019 concernant la prise de fonctions de Madame VERGEZ Christine, pharmacien biologiste ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 8 juin 2020 concernant la prise de fonctions de Madame BERNARD Isabelle, pharmacien biologiste ;

VU l'enregistrement d'une déclaration de modification de l'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB en date du 9 juin 2020 concernant la cessation de fonctions de Madame TABONE Marcelline, pharmacien biologiste coresponsable ;

CONSIDERANT la prise de fonctions de Messieurs NENNINGER Thomas, MADOUX Stéphane, YAHIATENE Mohamed, Mesdames DURMORD Céline, LEGRAND Anne, FOUCHET Marie-Thérèse, MARTIN-SANCHEZ Véronique ;

CONSIDERANT la cessation de fonctions de Messieurs CUILLERIER Benoît, PUTIN Cyril, KHOURY Antoine, SALAUN Yann, de Madame HUMBERT Mathilde ;

CONSIDERANT que le laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB n'est pas accrédité à 100% ;

CONSIDERANT qu'en application de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale modifiée par la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale, en son article 7,III, 1° bis et la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, une autorisation administrative est accordée lorsqu'un laboratoire de biologie médicale ouvre un nouveau site, dans le respect des limites territoriales définies à l'article L 6222.5 du

code de la santé publique, à condition de ne pas dépasser le même nombre total de sites ouverts au public ;

CONSIDERANT la demande de transfert du site 13 Boulevard Chamblain – 77000 MELUN et donc la fermeture de ce site ouvert au public et l'ouverture concomitante d'un nouveau site ouvert au public sis Centre commercial Avenir 2000 – 45130 BAULE ;

CONSIDERANT ainsi que le nombre de sites ouverts au public du laboratoire de biologie médicale multi sites dénommé « Laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB » exploité par la SELAS MEDIBIOLAB dont le siège social est situé 5 Boulevard du Chinchon – 45200 MONTARGIS est inchangé comme suite à l'opération et reste fixé à 25 ;

CONSIDERANT que l'article L.6222-5 du code de la santé publique dispose que « *Les sites du laboratoire de biologie médicale sont localisés soit sur la même zone déterminée en application du b du 2° de l'article L. 1434-9, et au maximum sur trois de ces zones limitrophes, sauf dérogation accordée par le directeur général de l'agence régionale de santé dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et prévue par le schéma régional d'organisation des soins.* »

CONSIDERANT que le schéma régional de santé de la région Centre-Val de Loire en ce qui concerne la biologie médicale est composé de 2 zones : la zone 1, composée des départements de l'Indre (36), de l'Indre-et-Loire (37) et de Loir-et-Cher (41), la zone 2, composée des départements du Cher (18), de l'Eure-et-Loir (28) et du Loiret (45) ;

CONSIDERANT que le laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB est actuellement composé d'un site situé dans le département de Loir-et-Cher (41) faisant partie de la zone 1 de la région Centre-Val de Loire, de 9 sites situés dans le département du Loiret (45) faisant partie de la zone 2 de la région Centre-Val de Loire et de 15 sites situés dans le département de Seine-et-Marne (77) ; que le transfert du site ouvert au public sis 13 Boulevard Chamblain à MELUN (77) vers le centre commercial Avenir 2000 à BAULE (45) s'effectue à l'intérieur d'une de ces zones et qu'ainsi, les dispositions de l'article L 6222-5 du code de la santé publique sont remplies ;

CONSIDERANT les dispositions de l'article L 6223-6 du code de la santé publique qui stipulent que « *le nombre de biologistes médicaux en exercice au sein d'un laboratoire de biologie médicale détenant une fraction du capital social et travaillant au moins un mi-temps dans le laboratoire est égal ou supérieur au nombre de sites de ce laboratoire* » ;

CONSIDERANT que le laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB est composé de 25 sites ouverts au public et compte 27 biologistes associés travaillant au moins un mi-temps et qu'ainsi, les dispositions de l'article L 6223-6 du code de la santé publique sont remplies ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : A compter du 16 décembre 2020, le transfert du site 13 Boulevard Chamblain – 77000 MELUN vers le Centre commercial Avenir 2000 - 45130 BAULE du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB exploité par la SELAS MEDIBIOLAB dont le siège social est situé 5 Boulevard du Chinchon – 45200 MONTARGIS (n°finess EJ 450019187), est autorisé.

ARTICLE 2 : Les sites du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB figurent en annexe 1 du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Les biologistes exerçant dans le laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB figurent dans l'annexe 2 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Toute modification relative à l'organisation générale du laboratoire de biologie médicale MEDIBIOLAB ainsi que toute modification apportée à sa structure juridique et financière devront faire l'objet d'une déclaration à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

ARTICLE 5 : A compter du 16 décembre 2020, l'arrêté 2018-SPE-0094 du 27 novembre 2018 modifié portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi sites MEDIBIOLAB est abrogé.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans le délai légal de deux mois à compter de la date de notification ou de la date de publication au recueil des actes administratifs :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire - Cité Coligny - 131 rue du faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1 ;
- soit d'un recours contentieux selon toutes voies de procédure devant le Tribunal Administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 ou devant le Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75181 Paris Cedex 04.

ARTICLE 7 : Le Directeur Général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera notifié à la SELAS MEDIBIOLAB et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 15 décembre 2020
Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,
La Directrice de la santé publique et environnementale,
Signé : Docteur Françoise DUMAY

Annexe 1 – Liste des sites

LBM MEDIBIOLAB

Arrêté 2020-SPE-0111

Zone 1 du schéma régional de santé CENTRE-VAL DE LOIRE							
41 – LOIR-ET-CHER							
1	Site Vendôme	73 rue des Quatre Huyes	41100	VENDOME	Finess ET 410008296	Plateau technique Pré analytique - Analytique – Post analytique	ouvert au public

Zone 2 du schéma régional de santé CENTRE-VAL DE LOIRE							
45 - LOIRET							
2	Site Montargis Chinchon	5 Boulevard du Chinchon	45200	MONTARGIS	Finess ET 450019195	Site principal Pré-post analytique	ouvert au public
3	Site Montargis Quintaine	46 rue de la Quintaine	45200	MONTARGIS	Finess ET 450019203	Plateau d'anatomopathologie Pré-post analytique	ouvert au public
4	Site Orléans Olivet	4 route d'Olivet	45100	ORLEANS	Finess ET 450019310	Pré-post analytique	ouvert au public
5	Site Saran Oréliance	755 avenue Jacqueline Auriol	45770	SARAN	Finess ET 450019302	Plateau technique Pré analytique - Analytique – Post analytique	ouvert au public

6	Site Orléans Prt Kennedy	36 avenue du Président John Kennedy	45100	ORLEANS	Finess ET 450019294	Pré-post analytique	ouvert au public
7	Site Ferrières	1 rue des Charrières	45210	FERRIERES-EN-GATINAIS	Finess ET 450019328	Pré-post analytique	ouvert au public
8	Site Olivet	73 place Louis Sallé	45160	OLIVET	Finess ET 450020110	Pré-post analytique	ouvert au public
9	Site Malesherbes	10 rue du Capitaine Lelièvre	45330	MALESHERBES	Finess ET 450019740	Pré-post analytique	ouvert au public
10	Site Baule	Centre commercial Avenir 2000	45130	BAULE	Finess ET 450021589	Pré-post analytique	Ouvert au public

Zone IDF

77 – SEINE-ET-MARNE

11	Site Melun Damonville	5 rue Damonville	77000	MELUN	Finess ET 770018679	Pré analytique - Analytique – Post analytique	ouvert au public
12	Site Cesson	22 bis avenue Charles Monnier	77240	CESSON	Finess ET 770018661	Pré-post analytique	ouvert au public
13	Site St Fargeau Ponthierry	113 avenue de Fontainebleau	77310	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	Finess ET 770018695	Pré-post analytique	ouvert au public
14	Site Villiers en Bierre	Route Nationale 7	77190	VILLIERS-EN-BIERRE	Finess ET 770018703	Pré-post analytique	ouvert au public

15	Site Moret sur Loing	18 rue de l'Eglise	77250	MORET-SUR-LOING	Finess ET 770018760	Pré-post analytique	ouvert au public
16	Site Nangis	41 place Dupont Perrot	77370	NANGIS	Finess ET 770018778	Pré-post analytique	ouvert au public
17	Site Dammarie les Lys	593 rue du Bas Moulin	77190	DAMMARIÉ-LES-LYS	Finess ET 770018786	Pré-post analytique	ouvert au public
18	Site Lieusaint	35 place du Colombier	77127	LIEUSAIN	Finess ET 770019040	Pré-post analytique	ouvert au public
19	Site Melun RI	11 avenue du 31 ^{ème} Régiment d'Infanterie	77000	MELUN	Finess ET 770019404	Pré-post analytique	ouvert au public
20	Site Melun Camille Flammarion	1 bis rue Camille Flammarion	77000	MELUN	Finess ET 770020352	Pré-post analytique	Ouvert au public
21	Site Fontainebleau	8 rue Richelieu et 8,10,12,14 Passage Ronsin	77300	FONTAINEBLEAU	Finess ET 770018802	Pré-post analytique	Ouvert au public
22	Site Le Mée sur Seine	Centre commercial Plein Ciel Route de Corbeil	77350	LE MEE-SUR-SEINE	Finess ET 770018828	Pré-post analytique	Ouvert au public
23	Site Avon	La Butte Montceau	77210	AVON	Finess ET 770019099	Pré-post analytique	Ouvert au public
24	Site Le Mée sur Seine Chasse	89-105 rue de la Chasse	77350	LE-MEE-SUR-SEINE	Finess ET 770019990	Pré-post analytique	Ouvert au public
25	Site Nemours	18 avenue Carnot	77140	NEMOURS	Finess ET 770020121	Pré-post analytique	Ouvert au public

Annexe 2 – Liste des biologistes

LBM MEDIBIOLAB

Arrêté 2020-SPE-0111

Biologistes associés travaillant au moins un mi-temps					
1	MENTZ	Frank	Médecin	Président coresponsable	Président coresponsable
2	RAFFALI	Lydia	Médecin	coresponsable	coresponsable
3	FONTY	Eric	Médecin	coresponsable	coresponsable
4	FONTY née MAZON	Coralie	Médecin	coresponsable	coresponsable
5	GRAVERON	Jean-Luc	Pharmacien	coresponsable	coresponsable
6	IMBAULT	Denis	Pharmacien	coresponsable	coresponsable
7	KARABAGHLI	Souade	Pharmacien	coresponsable	coresponsable
8	MORIN	Eric	Pharmacien	coresponsable	coresponsable
9	LAUDIGNON	Candice	Pharmacien	coresponsable	coresponsable
10	MAAREK	Alain	Médecin	coresponsable	coresponsable
11	BLIN	Michèle	Pharmacien	coresponsable	coresponsable

Biologistes associés travaillant au moins un mi-temps					
12	ZUCCONI		Fabrice	Médecin	coresponsable
13	NIDDAM		Marie-Hélène	Pharmacien	coresponsable
14	OLIEL		Jonathan	Médecin	coresponsable
15	POLLET-VILLARD		Xavier	Médecin	coresponsable
16	VO THANH		Ha	Médecin	coresponsable
17	ARKAM		Rabia	Médecin	coresponsable
18	DURMORD		Céline	Pharmacien	
19	MARTIN SANCHEZ		Véronique	pharmacien	
20	MADOUX		Stéphane	pharmacien	
21	YAHIAENE		Mohamed	Médecin	
22	LEGRAND		Anne	Pharmacien	
23	BERNARD		Isabelle	Médecin	
24	RAIS		Mustapha	Médecin	
25	NENNINGER		Thomas	Médecin	
26	VERGEZ		Christine	Pharmacien	
27	CHAMPION		Vincent	Pharmacien	

Médecin associé			
28	SCHILL	Hubert	Médecin en anatomie et cytologie pathologiques
			coresponsable

Biologistes médicaux non associés			
29	LUQUET	Laurence	Pharmacien
30	FOUCHET	Marie-Thérèse	Pharmacien